



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

COMPTE RENDU FORMATION SPECIALISEE (ex-CHSCT) DU 18 avril 2024

La séance a débuté par la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales Solidaires, **FO DGFIP** et CGT. Vous trouverez notre déclaration en pièce jointe.

La présidente a répondu à certains points des liminaires. Elle a indiqué que selon elle :

- Elle ne souhaite répondre à aucune question concernant la semaine EN 4 jours dès lors qu'il n'y a pas eu pour l'instant de dialogue au niveau national avec les Organisations Syndicales.

Mme DESBOIS ne souhaite donc pas communiquer sur les services qui vont être proposés pour expérimenter la semaine EN 4 jours dans le 22 .

- Concernant l'interpellation FO DGFIP sur la visite du responsable immobilier de l'État de l'ensemble des 3 sites de Saint-Brieuc, elle a indiqué que le préfet de région devait faire un bilan de l'ensemble des sites de l'État, établir un schéma directeur. Pour l'instant, il n'y aurait aucun projet avoué de supprimer un site de la DDFIP sur Saint-Brieuc

- Concernant la situation particulière des brigades de vérification : FO DGFIP a dénoncé le manque de soutien de la Direction dans la déclaration liminaire. Mme DESBOIS ne partage pas notre point de vue sur leur situation. Elle affirme avoir réussi à combler les vacances de postes en brigades et faire en sorte de maintenir des équipes de contrôle au complet. FO DGFIP n'est pas aussi optimiste.

Pour le 10 mai, certains restaurants administratifs seront fermés (dont Abbé Garnier). La direction n'avait pas anticipé ce problème. A la question de la prise en charge des frais de repas du 10 mai, la direction n'a apporté aucune réponse.

1/ Approbation du PV du 16/11/2023

Il a été demandé à la direction de donner suite à chaque question posée par les Organisations Syndicales restées en suspens lors de l'instance

Vote sur le Procès Verbal à l'unanimité

2) Orientations ministérielles santé sécurité et conditions de travail

L'animatrice des politiques ministérielles de prévention (APMP) a fait une présentation des orientations et priorités ministérielles en matière de santé, sécurité au travail.

Toutes les Organisations Syndicales ont jugé qu'on nous présentait de belles intentions. Hélas aucun moyen n'est attribué.

Nous avons appris que les DTA (dossier technique amiante) ont déjà été réalisés, disponibles sur sites et Ulysse 22.

Les travaux du SA/SIE de Lannion vont débuter en Mai et devraient être terminés en septembre.

En revanche, l'espace d'accueil de Lannion va être en travaux de septembre à fin 2024 ; Quid de

l'accueil des usagers durant cette période ??? Là encore la direction en est au stade de la réflexion.

3/ Point sur le budget de la Formation Spécialisée (FS) en santé, sécurité et conditions de travail

Le budget 2023 a été intégralement consommé .

Pour 2024, la formation spécialisée dispose d'un budget global (après imputation de la réserve de 9 %) réparti en 2 enveloppes :

- 65 624 € (hors réserve) pour les actions de prévention, achats de matériels...

- 18 842 € pour les formations

Le budget 2024 est basé sur l'année N-1. Les effectifs du nouveau service SA/SIE de Lannion ne sont donc pas pris en compte pour déterminer le budget 2024.

La principale dépense est destinée à financer les matériels préconisés par le médecin du travail (37 000 €)

Les Organisations Syndicales ont soulevé un point de désaccord concernant l'achat de mobiliers (bureaux électriques) ; la direction souhaitait équiper les agents service par service d'un même site.

Finalement, les bureaux électriques financés par le budget de la FS seront destinés aux agents qui en feront la demande. Un recensement va être effectué par les chefs de service du département.

Les formations habituelles (secouristes, habilitations électriques) seront programmées.

FO DGFIP a demandé l'acquisition de lits d'appoint pour les sites ne disposant pas d'infirmierie.

4. Présentation des nouveaux outils SST

SIGNALFIP : il convient d'effectuer les fiches de signalement (conflit avec usagers) via l'application signalfip..

Concernant les conflits internes, il convient de continuer à utiliser les fiches RPS classiques.

Nouveauté : il est désormais demandé d'évaluer sur une échelle de 1 à 5 le ressenti de l'altercation avec l'utilisateur

PREV ACTION : il s'agit du nouvel outil de recensement des risques en remplacement du DUERP.

Pour 2024, les risques seront recensés au cours d'une campagne annuelle qui devrait débuter la semaine prochaine.(réunion dans chaque service). A compter de 2025, les risques seront recensés au fil de l'eau par les chefs de services dans PREV ACTION.

Le registre santé sécurité au travail (RSST) est voué à disparaître au profit de PREV ACTION

5. Présentation des fiches RPS - accidents du travail et trajet- exercices incendie

Les bilans des exercices incendie ont été évoqués. Pas de remarque particulière.

28 fiches RPS ont été rédigées en 2023. Depuis la dernière formation spécialisée de novembre 2023, 18 fiches ont été rédigées.

Ce nombre est en progression. FO-DGFIP a demandé si le médecin du travail pouvait faire lors d'une prochaine séance la présentation de son rapport annuel d'activité ainsi que des risques psychosociaux recensés lors des visites médicales.

6. Point sur la situation du CFP de Guingamp

Les résultats des analyses effectuées permettent un retour en présentiel sur site sans réserve à partir du 19 avril pour les collègues et à compter du 22 avril pour les usagers.

Des travaux complémentaires de remise en état du site (clôture, portail notamment) restent à conduire.

7/ questions diverses

Un vigile est déployé à partir d'aujourd'hui (tous les lundis et jeudis après-midi) à Abbé Garnier suite à l'affluence du public qui se heurte aux nouveaux horaires d'ouverture.

Le calendrier des mouvements nationaux est à ce jour inconnu.

5 véhicules électriques ont fait leur apparition sur le parking Abbé Garnier. Il s'agit d'une dotation anticipée de véhicules électriques pour remplacer les véhicules thermiques. Ces véhicules ne seront pas déployés sur les autres sites que ceux de Saint-Brieuc. La DGFIP réalise des économies sur le budget des conditions de travail des agents et en même temps augmente considérablement sa flotte de véhicules !

Vos représentants FO Finances en Formation spécialisée :

Laurent LASSON (PCRP Côtes d'Armor) : titulaire

Nicole BURLLOT (PCE SAINT BRIEUC) : titulaire

Matthieu PAUGAM (PCE) : suppléant

FAVREAU Fanny (SDIF) : suppléante

Pour **Force Ouvrière**, améliorer la qualité de vie au travail c'est :
arrêter la suppression des postes, les restructurations
engager les recrutements nécessaires,
stabiliser les services,
reconnaître le caractère prioritaire de nos missions,
améliorer les conditions de travail,
améliorer le déroulement de carrière.